

26 novembre 2012 - PRIX 3 € - Édité par ESPACE SOCIAL européen

Directeur de la publication et de la rédaction : Pascal Beau - p.beau@espace-social.com - Rédacteur : Pierre Perrier.

La lettre est comprise dans l'abonnement au bimensuel.

Tribune libre

L'avenir de la Mutualité est dans la réponse aux problèmes sociétaux

Par Olivier ARROUA, Associé Selenis
et
Sylvain CHAPUIS, directeur Général MNH

Le monde mutualiste est soumis aujourd'hui à un haut niveau de pression économique, réglementaire et concurrentielle. Plus que jamais, le mot mutuelle devient un nom commun, et du point de vue du militant devenu consommateur, les différences s'effacent devant le rapport qualité / prix immédiat de la complémentaire santé. Cette tendance à la banalisation s'accélère avec l'uniformisation du cadre d'exercice pour l'ensemble des acteurs sans distinction de famille d'appartenance. Et quand le cœur d'activité mutualiste devient un produit d'appel pour les concurrents assurantiels, la marginalisation n'est pas loin...

Pourtant la Mutualité dans son identité originelle, a encore un grand avenir devant elle, à condition de sortir des sentiers battus et de concourir à améliorer les conditions de vie de ses adhérents, comme le prévoit d'ailleurs l'article premier du code de la Mutualité.

Les adhérents mutualistes appartiennent dans leur immense majorité à la classe moyenne de notre pays. Ils sont trop « riches » pour bénéficier des secours publics ou associatifs, trop « pauvres » pour échapper à la précarisation de leur situation (logement, pouvoir d'achat, emploi, accès aux soins).

Les difficultés budgétaires de l'État contraignent fortement la capacité de réponse publique aux besoins sociaux grandissants. C'est pourquoi les Mutuelles sont légitimes à intervenir.

Le mouvement mutualiste peut et doit intervenir dans le champ social pour répondre aux aspirations de ses membres. Les Mutuelles pourraient proposer des logements meublés de transition, faciliter la mise en relation de leurs adhérents demandeurs et offreurs de services, offrir des services d'assistance administratifs et juridiques, construire des crèches, promouvoir des résidences de services pour les séniors, coordonner les sorties de soins à l'hôpital...

L'innovation mutualiste consiste à offrir un accès généralisé à ces services dans des conditions économiques vertueuses. La force de l'union c'est de proposer des tarifs attractifs car mutualisés et basés sur une perspective de long terme.

Les Mutuelles disposent des ressources techniques et financières nécessaires pour répondre aux préoccupations sociales de leurs membres. Elles peuvent parfaitement transposer leurs valeurs et leurs savoir-faire dans ce nouvel univers pour étendre et pérenniser la différence mutualiste.

De fait, les Mutuelles doivent revisiter leur modèle de développement pour devenir des groupes de services sociaux, partenaires de vie de leurs membres, pour que l'adhésion mutualiste reprenne tout son sens communautaire et dépasse l'individualisme forcené.

Les Mutuelles n'ont d'autres choix pour pérenniser leur activité que de mener la révolution des services, sans quoi la pression croissante de l'environnement deviendra difficilement supportable.

La Mutualité démontrera toute son utilité sociale en répondant aux problématiques sociétales actuelles qui dépassent largement l'accès à une couverture santé de qualité.